

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

08 mars 2021

Présents pour la direction de Provence-Alpes:

Samuel Peltier directeur régional, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Béatrice Nivois déléguée antenne et contenus, Laurence Grandrémy directrice déléguée du centre d'exploitation Sud, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes.

Présents pour les représentants de Proximité : Marc Civallero, Rémy Dupont, Eliane Dos Santos, Claire Lacroix, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot.

Préambule

Comme à son habitude, dès l'ouverture de la réunion, le directeur régional a tenu à faire part de l'actualité de l'antenne.

Une actualité chargée pour le week-end du 13-14 mars :

- Tennis : Open 13 de tennis, commenté par Michel Aliaga et Camille Pin
1ere demi-finale sur l'antenne, le web et FTV Sport.
2eme demi-finale sur le web et FTV Sport.
- Rugby, commenté par Eric Ambrosini, Thierry Louvet et Denise Delahaye
Nice vs Bourg-en-Bresse... le 1^{er} du classement contre le 2eme.
Match diffusé sur les antennes de PACA et d'AURA, précédé d'une émission de 10 minutes pour présenter le week-end sportif sur France 3.
- Cyclisme : Paris-Nice.

Sur le plan technique c'est un challenge qui mobilise du personnel de l'antenne.

Pour le tennis, le VPTL récupère le signal de l'Open 13 et l'habille sur le site de Chanot.

Le rugby sera capté grâce aux moyens « légers » de La Fabrique, avec un système spécialement développé pour le sport appelé Vibox et intégré par La Fabrique dans un environnement qui porte le nom de Modulaire.

« On est dans de l'expérimentation technique. Le but est surtout de proposer du contenu supplémentaire sur le web ou le linéaire. Et en plus là, on fait des coups croisés, car on diffuse sur 2 ou 3 régions ».

Sur le plan économique, pour le moment, le budget est tenu grâce à un jeu de vase communiquant de droits de tirage ; La Fabrique ayant des jours de droits de tirages non « consommés », l'antenne, demandeuse, a pu en bénéficier.

Mais la difficulté repose principalement sur la grille contrainte qu'il faut modifier en négociant ; la déléguée antenne et contenu le promet, elle arrivera, avec un peu de temps mais les choses se feront.

Mais ne nous laissons pas emporter par l'enthousiasme d'un afflux de travail aussi soudain que grisant. Les droits de tirage ne sont pas l'unique clé de voute d'un budget tenu, et la direction n'a pas su résister à la magie d'un tour de passe-passe sur la masse salariale... en tout cas a essayé.
Sous couvert d'aller vite, très vite vers

Dans ce compte rendu

Préambule
Menuiserie La Fabrique
Local syndical
Remplacement éditeur web
Bug de migration
Promesses
Sujets hybrides
Vaccination
Contrat de génération
Accès au parking
Entretien obligatoire
Dernière info

la régionalisation il a été décidé de ne pas solliciter de scripte sur la PAE rugby qui comprend un match ainsi qu'une émission. Pensez bien que pour gérer des « tops » et quelques secondes, c'est un job que l'on peut dédier à un chargé de production et un chef d'édition présents sur le projet.

Ce n'est pas faute d'avoir avisé la production sur la nécessité d'une telle expertise sur cette opération et ce n'est qu'à coups de pression qu'un scripte CDD est finalement convié à venir « aider » ; mais surtout sans faire de prépa !!! Evidemment, piloter le JT du midi, celui du soir et faire la PAE... faut pas non plus exagérer en demandant un temps de préparation !

Aucune attaque de ce genre n'avait été faite sur le métier de scripte ! On ne pourra désormais plus le dire. A qui le tour ?

A venir :

- 10 mars : journée contre les violences faites aux femmes. Ensemble c'est mieux, Enquête de région et un documentaire seront consacrés à ce thème.
- 21 mars : « Dimanche en politique » spécial OM en 52' - Grande région.

Côté actualité, la locale de Toulon est désormais dans ses nouveaux locaux depuis le 8 mars. L'installation s'est faite avec un peu de retard mais a profité du calme des vacances.

La situation reste toujours confuse au niveau du parking des véhicules FTV mais la volonté du directeur régional reste que les véhicules puissent avoir un emplacement réservé.

L'ombre au tableau reste le poste de monteur qui n'est toujours pas pourvu. Mais « le chef de centre ayant pris ses fonctions au 1^{er} mars, on réfléchit ».

Le problème à trop réfléchir c'est que l'on n'agit pas. Et la RRH de rappeler « Mais où est l'urgence ? Il y a des CDD qui comblent le poste ! »... Et des prétendants qui attendent une réponse.

Menuiserie La Fabrique

Lors d'une réunion, la direction s'était engagée à recruter un second menuisier constructeur sur le site de Vendargues dans l'éventualité où il n'y aurait pas de permanent postulant.

Interrogé à ce sujet, Arnaud Ségur nous a informé « qu'il y avait depuis le 26 février un poste de chef d'atelier en consultation pour l'atelier de production de Vendargues » il a rajouté que « ce poste avait un caractère opérationnel avec des fonctions d'encadrement et d'organisation d'activité ».

En raison de l'actualité prévue pour le week-end, il a été décidé d'éditer ce compte-rendu rapidement. Les résumés des discussions relatives à La Fabrique feront l'objet d'un prochain compte-rendu.

Remplacement

Editeur web

Depuis quelques semaines suite à l'arrêt maladie d'un des deux éditeurs web, la direction planifie des monteurs volontaires sur cette fonction. Dans un premier temps nous avons souhaité que la direction rappelle les grandes lignes de la définition exacte de ce poste.

Tout d'abord sachez que la fiche de poste de « chargé d'édition numérique » (c'est la nouvelle appellation de la fonction) n'existe pas. Elle est en cours d'élaboration,

Karine Bellifa a ensuite énuméré une longue liste « à la Prévert », des tâches qui incombent au chargé d'édition numérique : gérer les streamings, gérer les réseaux sociaux, écrire des contenus sur le web, monter des sujets hybrides, concevoir des cartes détaillées avec google map, mise en forme de data, assistance aux journalistes internet, etc... nous en avons certainement oublié.

Pour effectuer ces tâches la direction souhaite former quelques remplaçants (1, 2 ou 3) réguliers parmi des volontaires monteurs ou documentalistes. Ces remplaçants pourraient éventuellement toucher une prime d'interim. Nous avons demandé si tout cela allait s'effectuer dans le cadre d'un accord avec les partenaires sociaux : « vous ne pensez pas que chaque fois que nous souhaitons faire évoluer les salariés nous allons négocier avec les syndicats » nous a répondu Samuel Peltier.

Nous avons pris note, nous avons également précisé qu'il nous paraissait logique que la direction sollicite dans un premier temps, le personnel titulaire, et bien entendu que les volontaires soient correctement formés. Ensuite les volontaires iront un par un « négocier » leur bout de gras supplémentaire.

Local syndical

Les élus disposent depuis plusieurs années d'un local syndical sans fenêtre situé au 1er étage à côté des toilettes. Depuis la crise sanitaire, le Haut Conseil de la Santé Publique préconise l'aération des locaux de l'entreprise, 15 minutes chaque heure dans l'idéal. Pour le « cafouche », ce n'est pas possible. Les RP demandent donc à la direction l'attribution d'une nouvelle salle avec fenêtre et si possible visible par tous. La RH reconnaît la légitimité de cette demande. Elle rappelle que les OS ont toujours à disposition l'ancien local situé dans l'entresol. Il a une fenêtre mais il est tout poussiéreux... pas d'ordinateur, pas de ligne téléphonique, un radiateur en panne... bref il a tout pour plaire...

La RH précise que le chauffage, ça peut se régler. Le Directeur évoque les travaux en cours au 2ème étage. Une fois qu'ils seront terminés, de nouveaux bureaux tout neufs seront disponibles. Les élus pourront choisir un nouveau local et en attendant il est disposé à leur attribuer un bureau avec fenêtre, ordi et téléphone du côté de la compta dans le couloir qui mène à la régie. Les RP vont d'abord visiter le bureau en question pour vérifier qu'il répond bien à leurs besoins mais il y a peu de chance qu'ils le trouvent moins bien que le « cafouche » ... Les RP communiqueront très prochainement sur leur nouvelle adresse...

Bug de migration

Mon Kiosque vient de migrer vers une nouvelle version. L'outil est plus clair mais pas forcément exempt de bugs, comme c'est souvent le cas lors de la mise en place de nouveaux logiciels et comme le reconnaît la RH.

Cela semble être le cas pour les compteurs de congés annuels qui affichent des soldes apparemment fantaisistes : 22, 23,5 24,5 au lieu de 25. Ceci alors que les salariés n'ont pas pris de congé depuis le début de l'année. Nous sommes plusieurs à l'avoir constaté. Les salariés concernés doivent se rapprocher de la RH pour vérification et éventuellement correction.

Promesses

La RH n'a pas souvenir que les organisateurs d'activité aient pris un quelconque engagement vis-à-vis des CDD qui ont travaillé dans la période particulièrement difficile du premier confinement. Engagement à ce qu'ils soient appelés en priorité pour des besoins futurs en renfort. D'ailleurs, et la direction en convient, le planning a été ouvert à de nombreux autres collaborateurs ces derniers mois.

Sauf pour métiers en tensions (scriptes, gestionnaires d'antenne) pour qui il y a des dérogations, les compteurs ont été remis à zéro ou 1er Janvier. Les collaborations sont donc de nouveau limitées à 80 ou 120 jours (sauf pour les CDD dits « réguliers »), et selon les métiers.

Sujets hybrides

Portés disparus pendant une bonne partie de la crise sanitaire, le montage des sujets hybrides fait depuis quelques semaines son grand retour. Pour mémoire ce sont des sujets « retailés » pour le net avec des commentaires réduits, écrits sous forme de synthés.

Comme chacun le sait, les journalistes sont auteurs de leur sujet, ils sont tous inscrits à la Scam, la société civile des auteurs multimédias, c'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont aussi une responsabilité pénale sur le travail qu'ils réalisent. En cas de problème ce sont eux qui doivent en répondre devant la justice.

Afin que chaque journaliste puisse avoir un suivi de son travail (voir par exemple si une information de premier plan n'a pas été « oubliée » lors du retailage), nous avons demandé que l'encadrement communique chaque semaine la liste des sujets hybridés.

Nous rappelons que ce sont les monteurs qui hybrident ces sujets sous la responsabilité éditoriale d'un rédacteur en chef ou d'un adjoint, tous salariés compétents...mais aucun d'entre eux n'est allé sur le terrain, ils ont donc, de fait, une vue hors sol.

Nous pensons que le montage d'un sujet, hybridé ou pas, est un travail collaboratif, chacun apportant son expertise. C'est pourquoi nous réitérons notre demande : les sujets hybrides doivent être montés sous la responsabilité éditoriale du journaliste qui a réalisé le sujet pour le linéaire.

Vaccination

Les médecins du travail ont la possibilité de vacciner les salariés qui rentrent dans les critères de priorité actuels. Une communication en ce sens a eu lieu pour les salariés du siège qui peuvent contacter en toute confidentialité le service de la médecine du travail pour être vaccinés.

En Provence-Alpes, le service inter-entreprise qui gère les salariés n'a pas contacté France 3.

Peut-être n'est-il pas prêt à vacciner ou peut-être ne dispose-t-il pas de doses, car la situation varie selon les régions ?

Nous reposerons la question lors de la prochaine réunion.

Contrat de génération

Le Contrat de Génération qui permet à plusieurs collaborateurs de l'antenne de plus de 57 ans de bénéficier d'une semaine en 4 jours n'a pas été renégocié en 2019 comme il aurait dû l'être.

Selon la Direction, il est caduc.

Plus personne ne peut entrer dans le dispositif. Des collaborateurs ont, depuis plusieurs mois, adressé une demande à la RRH pour en bénéficier. Ils n'ont à ce jour reçu aucune réponse écrite.

Cette absence de trace écrite nous conforte dans l'idée que ce Contrat de Génération trouve toujours à s'appliquer malgré ce qu'en dit la Direction.

Il n'échappe pas au principe de tacite reconduction. Si la Direction avait souhaité ne pas le reconduire, elle aurait dû le faire savoir avant la date d'échéance prévue dans l'accord. En attendant de mettre les choses au clair, la CGT demande à la Direction d'appliquer stricto sensu l'accord de FTV sur la répartition du temps de travail pour les PTA. Selon l'article 2.1.2.8, « pour les personnels dont l'activité est régulière, la durée hebdomadaire applicable est fixée soit à 35 heures réparties sur 5 jours de 7 heures ou 4 jours de 8h45 ».

Mais là encore la Direction se retranche non pas derrière le moindre document mais derrière sa mauvaise foi en répondant que c'est à l'appréciation de l'organisateur d'activités alors que rien ne le mentionne. La Direction sait trouver les organisations syndicales pour signer les accords. Les RP lui demandent de respecter les textes qui n'ont pas été écrits à la légère. Chaque mot chaque silence a un sens et dès qu'une tournure de phrase est favorable au salarié, la Direction nous en donne la lecture inverse. Elle ne s'appuie sur rien de concret, parle de sous-entendus évidents. Les RP ne vont pas en rester là et attendent désormais une réponse écrite de la RRH sur ce point. Les collaborateurs de plus de 57 ans qui se retrouvent aujourd'hui exclus du Contrat de Génération ressentent un profond et légitime sentiment d'iniquité. Il incombe à la Direction d'agir. Elle qui dans ses communiqués affirme faire de l'égalité de traitement entre les collaborateurs une priorité doit plus que jamais respecter ses engagements.



Accès au parking

L'accès gratuit au Parking Chanot est possible pour certains de nos prestataires mais pas pour tous.

Les moyens généraux autorisent les entreprises de prestation électrique à se garer sur notre emplacement.

Ce n'est pas le cas pour les maquilleuses du nouveau sous-traitant Atma.

La Direction explique que c'est en rapport avec le poids du matériel : les électriciens doivent porter des câbles et des outils lourds.

Les maquilleuses tirent une valise mais qui dispose de roulettes ; ce n'est donc pas lourd !

Les RP expliquent que pour ces jeunes femmes, c'est problématique le week-end.

Les jours de match de l'OM, l'allée Ray Grassi est bloquée et dernièrement lors de la rencontre OM/PSG, le quartier était bouclé par des fourgons de CRS. Une semaine après les événements de la Commanderie, la police redoutait de nouveaux débordements.

Aussi, la maquilleuse d'Atma, planifiée ce jour-là n'avait comme d'habitude pas l'accès gratuit au Parking Chanot.

Est-il acceptable qu'elle doive chercher une place à plusieurs minutes de marche, traîner sa valise à roulettes au milieu des cars de CRS ? La question de sa sécurité se pose aussi.

Le directeur régional a annoncé qu'il allait se rapprocher des moyens généraux pour trouver une solution et leur permettre de se garer à l'intérieur du Parking Chanot.

Dernière info

L'étude des postes de rédacteur et de JRI mis en consultation au profit du BRI a pris du retard.

Pour l'heure, aucun candidat n'a été sélectionné.

Entretien obligatoire

L'entretien Pro est obligatoire depuis 2 ans et, selon la loi, les salariés doivent le passer tous les deux ans.

Ceux qui le souhaitent peuvent même demander à en passer un chaque année.

En Provence-Alpes l'an dernier 20 collaborateurs ont passé un entretien professionnel.

La RRH reconnaît que c'est peu. Elle précise que chaque année, un mail est envoyé aux salariés pour leur proposer de passer leur entretien pro mais qu'elle a, en retour, peu de réponses, peu de volontaires.

Les RP s'étonnent de cette procédure. Certains élus n'ont pas le souvenir d'avoir reçu ce mail.

La RRH répond que tout part de Paris depuis un fichier Excel, que ce n'est pas elle qui les adresse directement.

L'entretien professionnel est complémentaire à l'entretien annuel. Il se déroule avec la RRH et permet au salarié de se projeter sur 2 ou 3 ans, d'évoquer des souhaits de mobilité ou d'évolution de carrière à moyen terme.

L'entretien annuel se déroule avec le chef de service et s'inscrit davantage dans l'immédiateté. Il permet de définir des objectifs pour l'année à venir.

Ceux qui souhaitent passer l'un ou l'autre de ces entretiens ou même les deux peuvent en faire la demande.

Prochaine réunion le

Mercredi 7 avril

Envoyez vos questions à vos élu(e)s :